



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PENESTIN

Relevé des décisions prises lors de la séance du 19 février 2024

PRESENTS : Monsieur Pascal PUISAY, Monsieur Michel BAUCHET, Madame Christiane BRETONNEAU, Monsieur Joseph LIZEUL, adjoints.
Monsieur Michel CRENN, Monsieur Gérard PICARD-BRETECHE, Madame Isabelle HELLARD, Monsieur Jean-François VALLEE, Madame Sandrine GOMEZ (arrive à 18h37), Monsieur Karl VALLIERE, Monsieur Bruno SICARD et Madame Ingrid BIZEUL.

ABSENTS : Madame Jeanne GIRARD (donne pouvoir à Monsieur Pascal PUISAY).

Secrétaire de séance : Madame Ingrid BIZEUL

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 janvier 2024.

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

ADOPTÉ

2- Convention multi-services avec la FDGDON – 2024 – 2025 – 2026.

Pour	Contre	Abstention
12	0	0

ADOPTÉ

3- Jury d'assises 2025 – tirage au sort.

- 1- Monsieur BOUVIER Sébastien
- 2- Monsieur MOUNEREAU Romain
- 3- Madame VOISIN Magali

4- Indemnités de gardiennage des églises 2024

– 503,42 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTÉ

5- Convention de transfert de responsabilité de la maîtrise d'ouvrage avec le service départemental d'incendie et de secours du Morbihan.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTÉ

6- Contrat de coopération avec le syndicat départemental d'énergies du Morbihan (« Morbihan Energies ») pour la réalisation d'un service de production et de fourniture en autoconsommation collective ouverte d'énergie solaire en vue d'atteindre des objectifs communs de transition énergétique.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

7- Contrat de mandat de maîtrise d'œuvre avec le syndicat départemental d'énergies du Morbihan (Morbihan Energies) pour la réalisation sur la maison médicale d'une installation photovoltaïque.

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

8 – Mission locale de Guérande : participation 2024.

- 4 194,03 €

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

9 – Comptes de gestion 2023 : budget principal de la commune et budget annexe du Port et des mouillages.

- **Budget principal de la commune :**

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

- **Budget annexe du Port et des mouillages :**

Pour 13	Contre 0	Abstention 0
------------	-------------	-----------------

ADOPTE

10 – Comptes administratifs 2023 : budget principal de la commune et budget annexe du port et des mouillages.

- **Budget principal de la commune :**

	COMPTE ADMINISTRATIF 2023	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	3 910 196,43 €	2 649 623,92 €
Dépenses	3 044 330,83 €	2 674 749,63 €
Résultat de l'exercice	865 865,60 €	- 25 125,71 €
Déficit/excédent reportés	1 817 783,81 €	- 96 116,20 €
Solde	2 683 649,41 €	- 121 241,91 €

Restes à réaliser 2023	0,00 €	- 1 460 092,21 €
Solde 2023	2 683 649,41 €	- 1 581 334,12 €

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

ADOPTE

- Budget annexe du port et des mouillages :

	COMPTE ADMINISTRATIF 2023	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	257 682,70 €	17 412,98 €
Dépenses	292 657,38 €	82 503,10 €
Résultat de l'exercice	- 34 974,68 €	- 65 090,12 €
Déficit/excédent reportés	238 293,52 €	78 257,41 €
Solde	203 318,84 €	13 167,29 €
Restes à réaliser 2023	0,00 €	- 30 000,00 €
Solde 2023	203 318,84 €	- 16 832,71 €

Pour	Contre	Abstention
11	0	0

ADOPTE

11 – Affectation du résultat 2023 : budget principal de la commune et budget annexe du port et des mouillages.

- Budget principal de la commune :

Affectation du résultat	
001 - Report résultat d'investissement	- 121 241,91 €
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 581 334,12 €
002 - Report de fonctionnement	1 102 315,29 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

- Budget annexe du port et des mouillages :

Affectation du résultat	
001 - Report résultat d'investissement	13 167,29 €
Compte 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	16 832,71 €
002 - Report de fonctionnement	186 486,13 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

12 – Tarifs 2024 : redevance des mouillages du port (plaisance et professionnel).

1. Plaisance :

- Redevance pour les titulaires d'un contrat de garantie d'usage de corps-mort : 263,33 € HT/an (soit 316 € TTC)
- Redevance saisonnière :
 - 148,33 € HT le mois soit 178 € TTC
 - 60 € HT la semaine soit 72 € TTC
 - 20,83 € HT la journée soit 25 € TTC

1. Professionnels :

- o Pêcheurs (non assujettis à la TVA) : 223,33 €/an.
- o Mytilculteurs et autres professionnels sauf pêcheurs (assujettis à la TVA) : 223,33 € HT/an (soit 268 € TTC).

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

13 – Ecole Saint Gildas : attribution d'une subvention pour le trajet école/cantine – année scolaire 2023-2024.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

14 – demande de subvention auprès du Département du Morbihan dans le cadre du programme « centre d'incendie et de secours ».

Dépenses	HT
Travaux	96 976 €
Total	96 976 €

Recettes	HT
DETR (20 %) (sollicitée)	19 395 €
CD 56 (20 %) (à solliciter)	19 395 €
Autofinancement	58 186 €
Total	96 976 €

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

15 – Demande de subvention auprès du Département du Morbihan dans le cadre du programme des animations 2024.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

16 – Programme local de l’habitat 2024-2030 de CapAtlantique La Baule – Guérande Agglo – avis de la commune de Pénestin.

- Avis favorable

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

ADOPTE

17 – Convention de stérilisation et d’identification des chats errants avec l’association de protection animale « le radeau des animaux ».

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

18 – Informations municipales.

- Décisions d'urbanisme : janvier 2024.
- Bilan du spectacle du 17 février 2024.

A Pénestin, le 22 février 2024

La Secrétaire
Ingrid BIZEUL



Le Maire,
Pascal PUISAY

